

## Prenez la parole !

Tout au long de la campagne électorale, j'ai sillonné les quartiers, rencontré les habitants, écouté leurs demandes. Beaucoup d'entre vous vont mieux en lien avec la métamorphose de notre ville et le retour de la croissance et de l'emploi dans notre pays.

Mais j'ai aussi entendu ceux qui ne sont pas encore montés dans le " train " et qui s'impatientent, ceux qui ne supportent plus de voir leur quartier dévalorisé. Beaucoup m'ont aussi confirmé leur inquiétude en matière de sécurité et leur souhait de vivre dans une ville plus propre, plus verte, plus accueillante.

C'est cette amertume qui s'est parfois traduite par la résignation, l'indifférence et l'incrédulité du bulletin de vote.

Je me suis engagée avec l'équipe municipale à être de façon permanente à votre écoute. Je tiendrai ma promesse. Nous vous donnerons donc tous les moyens d'exprimer vos attentes et de manifester votre opinion de citoyen.

Parce que nous partageons les mêmes préoccupations, ce numéro spécial de 4-pages de " NOUS VOUS LILLE " vous présente les façons dont nous pourrions nous rencontrer, vous écouter pour mieux agir ensuite ensemble, NOUS et VOUS pour LILLE.

Lisez-le attentivement, prenez connaissance de nos propositions pour la mise en place des nouveaux Conseils de quartier, le lancement des Forums citoyens et la création d'Ateliers Urbains de Proximité.

Nous attendons vos avis et vos suggestions.

**Martine Aubry**  
Maire de Lille

# Nous Vous Lille

LE MAGAZINE DE LA PARTICIPATION



JCB/4

MAI 2001 — HORS SÉRIE N° 1

# TOUS CITOYENS !



## Dans chaque quartier ...

### Bois-Blancs



Conseil de quartier : 22 sièges  
Présidente du Conseil de quartier :  
**Janine Escande**  
38, rue Canrobert  
Tél. : 03 20 17 00 40  
Fax : 03 20 09 23 81

### Centre



Conseil de quartier : 34 sièges  
Présidente du Conseil de quartier :  
**Marie-Thérèse Rougerie**  
31, rue des Fossés  
Tél. : 03 20 15 97 40  
Fax : 03 20 15 97 47

### Faubourg de Béthune



Conseil de quartier : 22 sièges  
Président du Conseil de quartier :  
**Walid Hanna**  
5, rue Renoir  
Tél. : 03 20 10 96 40  
Fax : 03 20 10 96 57

### Fives



Conseil de quartier : 30 sièges  
Président du Conseil de quartier :  
**Jean-Louis Fremaux**  
127 ter, rue Pierre Legrand  
Tél. : 03 20 71 46 10  
Fax : 03 20 71 46 27

### Lille-Sud



Conseil de quartier : 30 sièges  
Président du Conseil de quartier :  
**Bernard Charles**  
83, rue du Faubourg des Postes  
Tél. : 03 28 54 02 30  
Fax : 03 28 54 02 48

### Citoyen dans sa ville

# AMPLIFIER LE DÉBAT LOCAL

*“ Nous devons amplifier nos relations quotidiennes avec la population : l'écoute, le dialogue, la participation, mais aussi expliquer dans la transparence le sens de notre action et de nos décisions ”, a déclaré Martine Aubry le 25 mars dernier. Perspectives pour les six prochaines années.*

Plusieurs mesures significatives dans ces domaines seront annoncées lors du Conseil Municipal du 22 juin prochain, à l'occasion de la mise en place des nouveaux Conseils de quartier.

- **En ce qui concerne les Conseils de quartier** : leur rôle va être renforcé, et leur composition sera renouvelée. Les conseillers seront désormais élus pour 3 ans au lieu de 6, afin d'encourager la participation active. La moitié des membres des conseils de quartier seront, comme auparavant, désignés par les formations politiques représentées au Conseil Municipal. Mais l'autre moitié sera maintenant constituée, pour deux tiers, de forces vives du quartier dans tous les domaines de la vie collective, et pour un tiers de citoyens voulant s'engager personnellement, et faisant acte de candidature. Naturellement, la parité sera la règle.

Vous pouvez être candidats, en renvoyant, **avant le 18 mai 2001**, le coupon joint à ce numéro spécial de Nous Vous Lille.

La compétence des Conseils de quartier (voir article page 3) sera élargie aux travaux de maintenance des

équipements sociaux, culturels et sportifs, et leurs avis sur tous les sujets seront communiqués au Conseil Municipal, qui se prononcera publiquement. Un bilan des conseils de quartier sera effectué à mi-mandat, et au moins un débat par an sera public.

- **Création de Forums Citoyens** : organisés avec le concours des conseils de quartier et des associations concernées, ils permettront un large débat sur un thème d'intérêt général, et l'expression des habitants (voir article page 3).

Plusieurs thèmes sont déjà à l'étude : l'espace public (aménagement, propreté, sécurité), les services de proximité, le développement et l'insertion. Le premier Forum, consacré à l'espace public, aura lieu en septembre prochain.

- **Mise en place d'Ateliers Urbains de Proximité** qui permettront d'associer les habitants concernés aux projets d'aménagement initiés par la Municipalité (voir article page 3).

Nous veillerons à ce que tout citoyen lillois puisse participer au débat, jeune ou moins jeune, quelles que soient sa catégorie sociale et son origine.



Enfin, d'autres actions seront engagées : l'extension des Plans Locaux d'Action au sport et à la culture, l'ouverture très attendue d'une Maison des Associations, lieu de services et de soutien aux très nombreuses associations lilloises, et l'organisation d'une Journée civique annuelle destinée aux jeunes de 18 ans, pour les sensibiliser à leurs droits et à leurs devoirs de citoyen. Et le premier de ces droits est probablement le droit de vote, si l'on juge que le vote, même critique, est toujours préférable à l'abstention. ●

### Etat des lieux

## LILLE, la ville du débat et de la participation

A Lille, le débat local a été expérimenté depuis le milieu des années 70. Pierre Mauroy en a fait une priorité, et depuis près de trente ans, ce mouvement s'est amplifié. Etat des lieux.

On l'a un peu oublié, mais Lille a longtemps été découpée en arrondissements, comme Paris, et l'identité de ses quartiers n'y apparaissait pas réellement, dans une ville dont l'histoire est faite d'agrandissements successifs, où l'on était souvent de Fives et du Sud avant d'être lillois. Cet état d'esprit a progressivement changé avec la création des conseils et des mairies de quartiers. On se sent aujourd'hui lillois de Wazemmes et du Vieux-Lille avant d'être fivois ou esquermois dans Lille. C'est une nuance importante.

Les premiers conseils de quartier sont apparus au cours des années 70, au moment où la ville était confrontée aux conséquences économiques et sociales de la grande crise industrielle du Nord. Le Maire de Lille avait alors la volonté de faire circuler la parole, d'ouvrir le débat sur l'évolution de la ville, de sortir le pouvoir municipal de l'impressionnant Hôtel de Ville. Le mouvement a été de longue haleine. Il a fallu une dizaine d'années pour créer une mairie dans chaque quartier, et lorsque les habitants du Centre, dont on aurait pu croire que leur mairie de quartier était l'Hôtel de Ville, ont réclamé eux aussi une mairie de quartier, celle qui est aujourd'hui rue des Fossés, chacun a compris que la décentralisation municipale était vraiment ancrée dans les esprits. Au cours des mandats successifs, le fonctionnement des conseils de quartier n'a cessé d'être approfondi et amélioré. Les conseillers, environ 270 personnes élues dans les dix quartiers au second degré par le Conseil Municipal, ont eu des pouvoirs de plus en plus élargis pour examiner les affaires du quartier et la gestion de budgets de travaux et d'animation.

Ces évolutions sont allées de pair avec d'autres actions en matière de participation et de concertation : on peut notamment citer les commissions extra-municipales, les plans locaux d'action, les fonds de participation des habitants, les fonds de travaux urbains, les commissions de Développement social, la création de la Maison de la Médiation et du Citoyen et du Conseil Communal de Concertation, ou encore celle du Conseil Communal d'Enfants (voir page 4).

Mais chacun en est conscient, la démocratie locale est constamment en questionnement, et elle ne peut pas se satisfaire de ses acquis. Elle doit toujours s'interroger pour s'adapter, se développer, améliorer son double service de promotion de la citoyenneté et d'efficacité de la gestion publique. Le mandat qui débute est donc marqué par une ambition que Martine Aubry a rappelée dans son premier discours de Maire, le 25 mars dernier : *“ nous devons amplifier nos relations quotidiennes avec la population : l'écoute, le dialogue, la participation, mais aussi expliquer dans la transparence le sens de notre action et de nos décisions ”.* ●



Photo : Daniel Rapaich / Ville de Lille

*“ Je m'engage solennellement avec tous ceux qui m'entourent à être de façon permanente à l'écoute des Lilloises et des Lillois. Nous leur donnerons tous les moyens d'exprimer leurs attentes, afin qu'ils puissent manifester leurs opinions de citoyen.”*

MARTINE AUBRY, 25 MARS 2001.



**Profil citoyen**

## Conseiller de Quartier une importante res

Les Conseils de Quartier seront  
Un mandat exigeant mais pas

Les Conseillers de quartier participent à l'animation de la démocratie locale et sont force de propositions. Ils étaient 266 lors du précédent mandat, ils passeront à 280 lors du renouvellement du 22 juin, pour tenir compte de l'augmentation sensible de la population. Le nombre de conseillers est différent dans chaque quartier, compte tenu, là aussi, du nombre d'habitants. Ils seront donc :

- 22 aux Bois-Blancs et au Fg de Béthune
- 26 à Saint-Maurice Pellevoisin, Vauban-Esquermes et au Vieux-Lille
- 30 à Fives, Lille-Sud et Moulins
- 34 au Centre et à Wazemmes.

Le mandat de conseiller de quartier est exigeant : au moins cinq réunions annuelles, et entre chaque réunion du conseil, 2 à 3 réunions de la ou des deux commissions où chaque conseiller s'est inscrit. On y ajoutera les représentations dans le quartier ( fêtes, manifestations diverses ) et la participation au sein des organismes extérieurs ( par exemple les conseils d'écoles du quartier ). Pour bien remplir leurs missions, les conseillers de quartier bénéficieront d'une formation et seront aidés dans l'exercice de leur mandat.

Le conseil tences : Il e avis, avant sur les proj projets de ment, de ré d'occupati équipemen vert, et son mis de cons lement une pour le fon pements o s'occupe ég Il disposera sement et mener à b tamment d les écoles e les crédits r fin, les qua la Ville bén taires : les F (FPH) et les pulser des ment urba

**Avant le 18 mai 2001**

A RENVOYER  
AFFRANCHI AU TARIF  
EN VIGUEUR

À

**MADAME  
LE MAIRE DE LILLE**  
HÔTEL DE VILLE  
BP 667  
59033 LILLE CEDEX

**A votre avis**

## Près de chez vous, des Ateliers Urbains de

Ces ateliers permettront de recueillir l'avis des habitants concernant l'aménagement ou un équipement urbain municipal. Structure éphémère, - le temps d'affiner un projet -, l'atelier se tiendra à l'occasion de plusieurs rencontres.

Pour chaque grand projet (Euratechnologie sur les rives de la Haute Deûle, la transformation du boulevard Jean-Baptiste Lebas, le Grand Projet de Ville dans six quartiers, ...) comme pour tout nouvel équipement (crèche, école, bibliothèque,...) ou aménagement (places, squares...) un forum spécifique sera organisé qui associera les habitants avec les élus et les techniciens, afin de recueillir les avis et les propositions, d'engager un dé-

bat et de construire le projet. Les habitants directement concernés par un projet au plus près de chez eux, pourront participer à ces Ateliers destinés à compléter, à amender ou à ajuster, projet par projet, espace urbain par espace urbain, des propositions décidées en conseil municipal, après avis du conseil de quartier. Les grands projets, comme les grandes questions, feront l'objet d'une concertation approfondie dans

le cadre du Conseil Municipal. Chaque année prioritaires pour la ville demanderai à chaque acteurs de la ville contribution dans annoncé Martine

*" Je suis convaincue que les Lillois, les Hellemmois et les Lommois attendent de leurs élus de la disponibilité, de l'humilité, et de l'efficacité. Ils attendent aussi le respect de leur culture, de leur opinion, et de leur diversité. "*

MARTINE AUBRY, 25 MARS 2001.

**Dès septembre**

## Des forums citoyens dans tous les quartiers

Tous les habitants sont concernés par les forum-citoyens qui seront organisés, dès septembre, dans chaque quartier. Chacun pourra participer à ces nouveaux lieux de débats, largement ouverts à la population.

" Je demande à chaque président de conseil de quartier d'organiser avec les adjoints concernés, dans l'année qui vient, trois forums citoyens largement ouverts aux associations et à la population ", a annoncé Martine Aubry, lors de son premier conseil municipal, le 25 mars dernier. Ces forums citoyens poursuivront le dialogue engagé ces dernières semaines, à l'occasion de la campagne électorale. Ils devront permettre de définir les priorités et les modalités de mise en œuvre du programme municipal. Ces trois forums dont le premier pourrait avoir lieu en septembre traiteront de :

- la qualité des espaces publics (places, squares, rues, jardins...) tant en terme d'aménagement et de propreté que de sécurité.
- l'amélioration des équipements et des services de proximité (animation, culture, sport, loisirs...).
- le développement économique, l'emploi et l'exclusion.

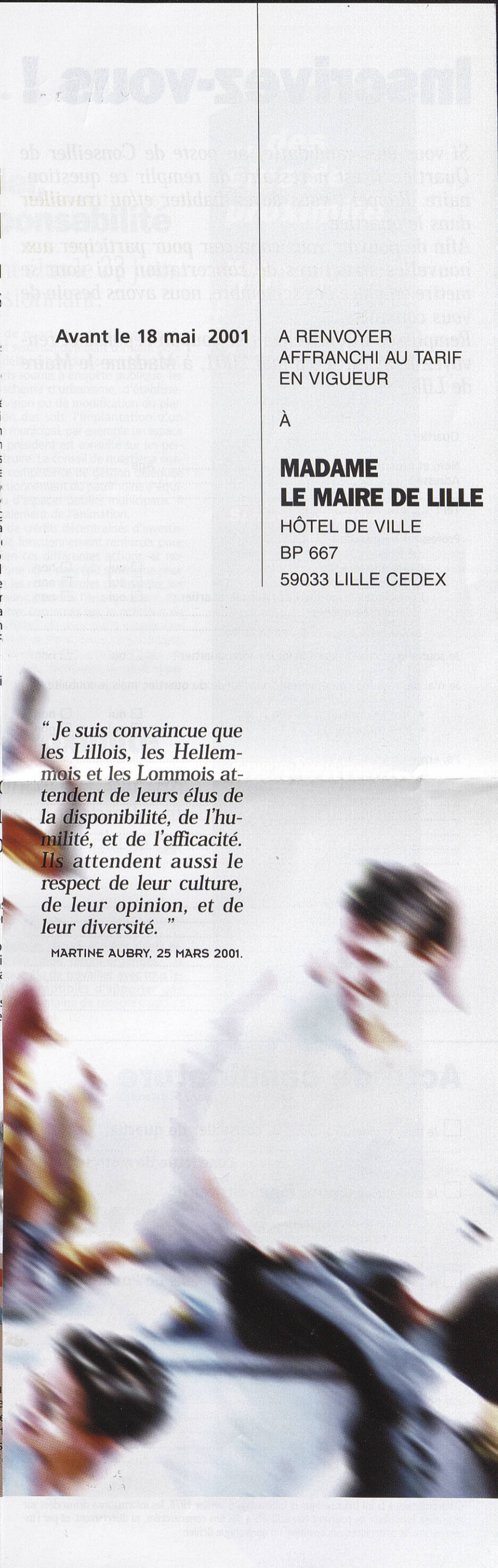
Sur chacun de ces thèmes, les Lillois pourront concrètement faire entendre leur voix dans leur quartier, alimenter la réflexion et l'action des élus pour les années à venir. ●



**Droits et**

## Jour Civi

U ne jou chaque vra avé ayant atteint à leurs droits mior rang d vote. ●



**Transparence**

# La concertation pour vocation

Plusieurs structures existantes concourent à l'animation du débat local. Elles ont permis de favoriser le dialogue entre les élus et les citoyens. Elles ne demandent qu'à être renforcées et complétées par les nouveaux dispositifs très prochainement mis en place.



Photo : Daniel Rapach / Ville de Lille

**Associations**

## La Maison de la Nature et de l'Environnement

Ouverte depuis 1978, la M.N.E regroupe en son sein quelque 90 associations.

Ouverte depuis 1978, la Maison de la Nature et de l'Environnement (MNE), située 23 rue Gosselet, a permis un fort développement du mouvement associatif lillois depuis une vingtaine d'années. La MNE est aujourd'hui une importante structure, forte de 91 associations naturellement jalouses de leur indépendance, mais toutes animées d'une même volonté de travailler en partenariat avec d'autres, et notamment la ville de Lille (exemple : l'agenda 21), mais aussi le conseil général, le conseil régional et l'Etat, via la Direction Régionale à l'Environnement (actuellement des projets communs pour une campagne sur le centenaire de la loi de 1901). Ces 91 associations, intervenant dans des domaines très divers (environnement, droits de l'homme, droits des consommateurs, solidarité internationale,...) constituent un réseau très riche. Outil autogéré de soutien logistique aux associations, la MNE bénéficie de l'aide de la ville qui met à sa disposition des locaux et un concierge et lui vote une subvention de fonctionnement : ainsi la municipalité peut-elle se féliciter de donner à une "association d'associations", les moyens de gérer un outil performant au service du développement de la vie associative et de la citoyenneté. Ce que d'aucuns appellent "la nouvelle gouvernance".

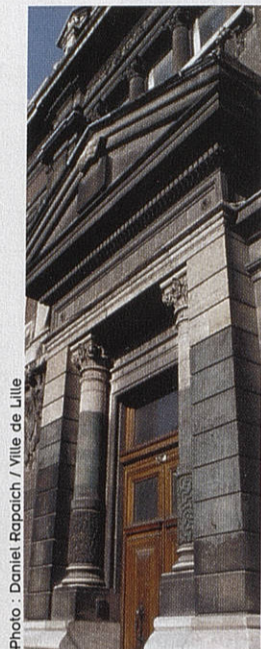


Photo : Daniel Rapach / Ville de Lille

**Forces vives**

## Le Conseil Communal de Concertation

Penser globalement, agir localement : tel est le leitmotiv du Conseil Communal de Concertation créé en juin 1996. Il constitue un lieu global, permanent et structuré de dialogue entre la mairie et l'ensemble des composantes de la société lilloise.

La création était l'une des grandes innovations du précédent mandat municipal. Constitué de 120 membres issus de la société civile, dont la moitié du secteur associatif (ils représentent huit secteurs d'activité : économie-commerce-emploi, culture, éducation-formation populaire, santé, solidarité, Habitat-environnement-cadre de vie, sport, loisirs-tourisme), répartis dans plusieurs commissions, le CCC, comme on a rapidement pris l'habitude de le nommer, est présidé depuis l'origine par Michel Falise, Adjoint à la Démocratie participative, ancien Recteur de la Catho.

LE CCC n'est pas un conseil municipal bis. Ses membres ne sont pas des personnes physiques élues par le suffrage universel, mais des représentants de personnes morales (associations, organisations, syndicats, unions commerciales, etc...) représentatifs de l'ensemble de la société lilloise. Le CCC n'exerce pas le pouvoir de décision qui est celui des élus politiques, mais constitue un lieu précieux d'écoute, de propositions et de concertation entre l'Hôtel de Ville et la société civile.

Lors de son premier exercice, de 1995 à 2001, il a examiné de nombreux sujets relatifs à la vie locale et rendu un avis sur près d'une trentaine de sujets aussi divers que la politique gérontologique, le plan de déplacements urbains, le tourisme ou le commerce. Ces avis ont d'ailleurs souvent été sollicités par les Elus de la Ville, notamment avant la mise en œuvre des Plans Locaux d'Action. L'exemple du Conseil Communal de Concertation de Lille a inspiré plusieurs collectivités en France et en Europe.

**Et déjà civique**

## Le Conseil Municipal d'Enfants

Former les jeunes à la citoyenneté, favoriser le dialogue entre les élus et les enfants, leur faire prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs, les objectifs sont ambitieux.

La première séance publique s'est tenue il y a un peu plus d'un an à l'Hôtel de Ville, le 12 février 2000, sous la présidence effective de Pierre Mauroy et de Thérèse Dangréaux, l'élue qui l'a mis en place au précédent mandat, avant de passer le relais à Annick Georget. Ils sont 170 jeunes conseillers et conseillères, issus des quartiers de Lille, volontaires pour siéger toutes les deux semaines en commission et tous les deux mois en séance avec le prési-

dent du conseil de leur quartier. Projets et initiatives pour le quartier, problèmes sensibles, comme la violence scolaire, qui les concerne directement, animations, créations d'espaces verts... les membres du Conseil Municipal d'Enfants de Lille sont le poil à gratter de la citoyenneté. Ils n'hésitent pas à poser les questions qui dérangent, et à demander où en est l'application des projets qu'ils ont proposés. Au passage, une formidable école d'instruction ci-



Photo : Daniel Rapach / Ville de Lille

vique grandeur nature. Qui a dit que les jeunes ne s'intéressaient pas à la politique ?

**A votre service**

## La Maison de la Médiation

Le service municipal de médiation a été transformé en 1998 en Maison de la Médiation et du Citoyen.

Ce changement de dénomination n'est pas une simple clause de style, mais recouvre bien une transformation ambitieuse de la structure. Elle s'appuie aujourd'hui sur plusieurs pôles: la médiation proprement dite, qui a pour vocation de concilier les parties lors d'un litige de voisinage, en évitant le recours systématique à la justice, la consultation juridique avec des permanences d'avocats, l'aide aux victimes d'agressions, la médiation pénale, la médiation dans les quartiers et l'aide aux formalités administratives, grâce à la présence de plusieurs partenaires dans ses locaux de la place Roger-Salengro. Lieu de veille et d'analyse, la Maison de la Médiation est à même de déceler certains dysfonctionnements et faire des propositions pour l'amélioration du service publique.

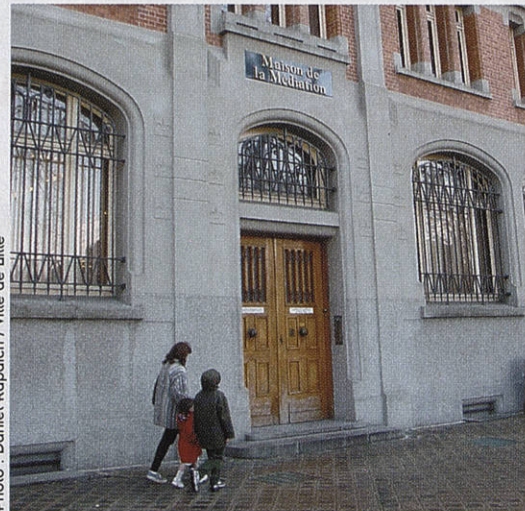


Photo : Daniel Rapach / Ville de Lille

**Nous Vous Lille**

Hors-série n° 1 du " Journal de Lille ",  
BP 667 - 59033 Lille cedex

Directeur de la Publication : Hervé Barré  
Rédacteur-en-Chef : Guy Le Flécher

Maquette et conception : Laurent Marty  
ISSN-0247-6045

Dépôt légal : mai 2001

Tirage : 100.000 exemplaires

Impression : COLLIN IMPRIMEURS